

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202303/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation et
d'affichage : 22/03/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 17**

le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 mars 2023 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRESENTS : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBouc Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, MOULIN Delphine, PRE Julien, ROBIN Murielle, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES : Mme ROPARS Martine qui donne pouvoir à M. ANNIC ; M. URIEN Jean-Pierre ; M. LEFFRAY Stéphane

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

**CREATION D'UN POSTE TEMPORAIRE PREALABLEMENT
AU RECRUTEMENT D'UN(E) ATSEM A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2023**

Mme PAUMIER, qui occupe un poste d'ATSEM à l'école maternelle Trompe-Souris, fera valoir ses droits à retraite à compter du 1^{er} janvier 2024.

Considérant les difficultés de recrutement sur un tel poste en cours d'année scolaire, le conseil municipal décide de créer un poste temporaire afin de recruter un(e) ATSEM à compter du 1^{er} septembre 2023. Le doublon permettra d'assurer une période de tuilage.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

